



Exemples de thèmes

ABORDÉS PENDANT LA FORMATION

- Ecologie des systèmes cultivés,
- Stage pratique en entreprise :
- Maraîchage, grandes cultures, élevage, accueil en ferme pédagogique...
- Conduite de production végétale et animale en bio,
- Transformation et commercialisation en circuits courts,
- Cadre réglementaire de l'Agriculture Biologique,
- Et autres thèmes utiles à votre projet.

Personne à contacter
 Camille Gallineau
 06 37 52 99 39
 c.gallineau@agrobioperigord.fr

• **AGROBIO PÉRIGORD**
 Les Agriculteurs **BIO** de Dordogne



AGROBIO PÉRIGORD
 7, Impasse de la Truffe
 24430 COURSAC
 Tél. 05 53 35 88 18
 contact@agrobioperigord.fr
 www.agrobioperigord.fr

CONTACT



**DEMANDEUR D'EMPLOI,
 VOUS AVEZ UN PROJET AGRICOLE BIO ?**

DÉCOUVREZ
 LE **CERTIFICAT** DE
PRATIQUE PROFESSIONNELLE
 EN *Agriculture Biologique*



Acquérir de l'expérience en situation

VIA UN DISPOSITIF PRIS EN CHARGE PAR PÔLE EMPLOI

Le Certificat de Pratique Professionnelle en Agriculture Biologique (CPP-AB) est une formation destinée aux demandeurs d'emploi ayant un projet d'installation en agriculture biologique.

Celle-ci vous permet de bénéficier d'une première expérience sur une ferme bio aux côtés d'un référent professionnel, avec lequel vous avez déterminé des objectifs personnalisés.

AgroBio Périgord, association de développement de l'agriculture biologique en Dordogne depuis 1989, vous accompagne dans la construction de cette formation et la définition de vos objectifs. En tant qu'organisme agréé par Pôle Emploi, ce dispositif, dont les détails sont consultables sur la plateforme Aquitaine Cap Métiers, peut être pris en charge par Pôle emploi dans le cadre du conseil en évolution professionnelle.

399H
DE PRATIQUE
SUR UNE
FERME



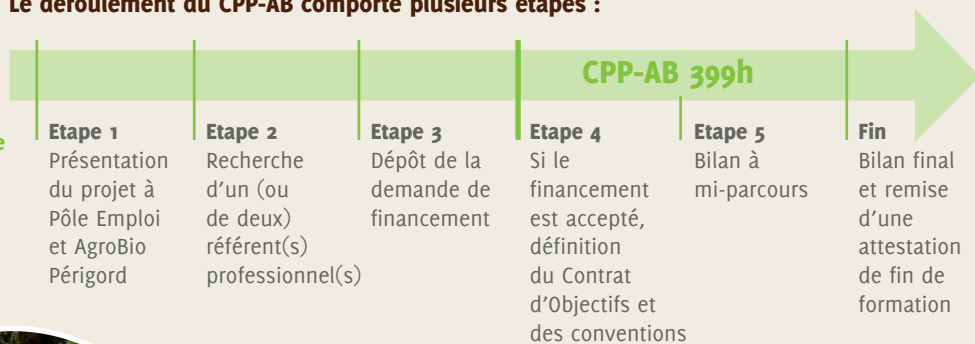
Une formation modulable

AUX OBJECTIFS PERSONNALISÉS

Le déroulement du CPP-AB comporte plusieurs étapes :



Naissance de l'idée



Ce dispositif, construit avec AgroBio Périgord et le(s) référent(s) professionnel(s) à partir de votre projet, est modulable en fonction de votre situation.

La période de 399h est flexible et peut ainsi être effectuée en plusieurs fois, sur une ou deux fermes, à temps hebdomadaire plein (35h) ou partiel.

